RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE LBFCBad SAISON 2025/2026

BADMINTON BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Version 5/07/2025

Nom du tournoi :		Flash de la pipe - Mixte					
N° de dossier Poona :		2603978					
Club ou comité organisateur du tournoi :		prole bad saint claude					
Date(s) et lieu(x) de la compétition :		gymnase du val de bienne - saint claude					
GÉNÉRALITÉS							
1) La compétition est de type :		Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)					
Il s'agit d'un tournoi nocturne		Oui					
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la LBFCBad et de ce présent règlement.							
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :							
Le niveau géographique de la compétition est :			National				
2) La compétition se déroule du :		23/04	2027	au			
3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains			
Salle 1 =		terrains	Préciser le nom et l'adresse de chaque gymnase				
Salle 2 =		terrains					
Salle 3 =		terrains					
Salle 4 =		terrains					
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet					
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :		isidro taboada					
Ses décisions ou celles de ses adjoints sont sans appel. Le (la) juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.							
6) le (la) GÉO principal(e) est :		gautier de la biche					
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.							
SÉRIES ET TABLEAUX							
7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de		NC	à	R4			
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.							
8) Les disciplines sont les suivantes :							
MIXTE OUI							
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour							
(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)							
9) Chaque joueur peut participer à maximum :		une	discipline(s)				
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en		Poules Uniques					
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le (la) JA principal(e) se réservent le droit de compléter,							
regrouper ou modifier les séries et ou les formats de tableaux dans l'intérêt de la compétition.							
11) Les matchs se joueront conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton :		Au meilleur des 3 sets de 15 points					
INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE							
12) L'inscription se fera		individuellement ou par club					
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au		18/04	2027				
Le nombre maximum de joueurs sera de	70	pour l'ensemble de la compétition					
Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition	en cas de surnombre selon les critères suivants :					
Critère 1 - Date de paiement							
Critère 2 - Meilleur CPPH							
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)							
adresse mail :		bad.stclaude@gmail.com					
lien BadNet :							
adresse postale :							
15) Le joueur devra être licencié		à la date limite des inscriptions					
16) Les droits d'engagement sont de :							
1 tableau	13	2 tableaux		3 tableaux			
Par équipes							
17) Le paiement se fera		individuellement ou par club					
18) Le paiement est à effectuer		en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous					
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :		15/04	2027				
La confection des tableaux sera effectuée le :		19/04	2027				
La confection des tableaux sera faite en tenant compte		du CPPH					
FORFAITS							
20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).							
21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la CLOT LBFCBad à clot@lbfcbad.fr ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.							
REMPLACEMENTS							
22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :							
date d'inscription							
DURANT LE TOURNOI							
23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.							
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre et revenir à l'heure convenue.							
25) Le volant de référence plume sera		rsl dtl 81					
Le volant de référence plastique sera		mavis 300					

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera : en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.
Ce temps peut être modifié sur décision du JA

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe : À remettre au service comme en jeu
Pour tout volant touchant un élément difficilement perceptible : À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription et participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des différents codes de conduite.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle tout au long de la compétition.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES